

pour la clarté du compte rendu, je ferais bien de citer la motion. Elle est ainsi conçue:

1. Le Conseil de sécurité, ayant entendu les accusations du représentant du Liban sur l'intervention de la République arabe unie dans les affaires internes du Liban, et la réponse de la R.A.U., invite l'UNOGIL à poursuivre son activité en conformité de la résolution du Conseil de sécurité du 11 juin 1958;

2. Demande au secrétaire général de prendre des dispositions immédiates en vue d'adopter outre les mesures envisagées dans la résolution du 11 juin 1958, telles autres mesures qu'il jugera nécessaires en raison de la crise actuelle pour permettre aux Nations Unies d'atteindre les objectifs généraux arrêtés dans cette résolution et assurer, en conformité de la charte, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique du Liban, afin que les troupes des États-Unis puissent se retirer du Liban;

3. Demande au secrétaire général de rendre compte au Conseil de sécurité des dispositions qui sont prises;

4. Exhorte les gouvernements intéressés à collaborer pleinement à l'exécution de cette résolution.

Tous les Canadiens reconnaîtront, je crois, que ces derniers jours le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a su, à Washington comme à New-York, attirer sur notre pays les éloges des représentants étrangers par l'adresse et l'habileté dont il a fait preuve au cours des pourparlers qui ont eu lieu dans ces deux villes.

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Hier, après m'être entretenu longuement avec lui de la situation, je lui ai donné à entendre qu'il ferait peut-être bien, même s'il a un rôle à jouer en cette Chambre, de prendre personnellement la direction de la délégation canadienne au cours du débat au Conseil de sécurité.

En ce qui regarde la situation actuelle, j'aimerais en dire davantage, mais je dirai tout au moins à la Chambre et à tout le pays que mon gouvernement fait tout en son pouvoir,—et en cela je crois qu'il a l'appui de toute la population canadienne,—pour amener les nations du monde libre à s'entendre entre elles pour recourir sans retard à une action positive. Ne voulant pas exagérer la gravité de la situation, je ne voudrais pas, d'autre part, la diminuer. C'est pourquoi je dis à la Chambre et au pays que ni pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ni pour moi, ni pour les autres membres du cabinet, il n'est question d'heures aujourd'hui. Nous essayons de faire notre part, en tant que pays qui n'a pas d'intérêt direct en cette affaire, pour qu'on en vienne à une solution raisonnable en conformité des principes énoncés dans la charte des Nations Unies et dans le cadre de cette charte.

En fin de semaine, j'ai personnellement adressé d'urgents messages au premier ministre du Royaume-Uni, au premier ministre de

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

l'Inde et au président Eisenhower, proposant qu'on réponde positivement et immédiatement au message de M. Khrouchtchev. Les propositions qui ont été faites sont maintenant à l'étude dans les diverses capitales et, j'aime à le croire, au conseil de l'OTAN, à New-York.

Il ne conviendrait pas, certes, que j'en précise la nature, mais je puis dire que, à la lumière de ce que j'ai déclaré plus tôt, nous pensons qu'une réunion à l'échelon supérieur est nécessaire et j'estime aussi que le Conseil de sécurité des Nations Unies en session offre des possibilités sur lesquelles je ne m'étendrai pas en ce moment.

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, la Chambre a écouté avec un vif intérêt, et avec sympathie je crois, la déclaration faite par le premier ministre sur une situation qui, suivant les paroles du secrétaire d'État aux Affaires extérieures,—et je ne crois pas qu'il ait exagéré,—est grave, mais non pas critique, ainsi qu'il l'a dit.

Je puis parler seulement au nom des membres de mon propre parti, mais nous espérons certainement appuyer intégralement le premier ministre, le gouvernement et, en particulier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans tous les efforts qu'ils déploient en vue de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, au nom d'un pays qui est membre des Nations Unies, parce que, en tant que signataires de la charte des Nations Unies, nous avons tous l'obligation de favoriser la paix et la stabilité dans le monde.

Je me rends parfaitement compte de la tension, physique et morale sous laquelle le premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et leurs collègues travaillent en ce moment, car j'en ai fait moi-même l'expérience. Je suis parfaitement d'accord avec la déclaration du premier ministre, ainsi qu'avec la proposition formulée, paraît-il, par le gouvernement à des gouvernements qui sont peut-être plus directement en cause et d'après laquelle les gouvernements du Royaume-Uni et des États-Unis n'entreprendraient, en ce moment, aucune action portant au delà des frontières du Liban et de la Jordanie, et feraient de leur mieux pour décourager toute initiative de ce genre émanant d'ailleurs, et feraient peser leur autorité dans le sens de tout programme établissant pour le moment le statu quo dans la région dont il s'agit.

Un nouvel événement s'est produit en fin de semaine sous forme de l'invitation adressée par le chef du gouvernement soviétique aux gouvernements du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France et de l'Inde à se réunir en une conférence au sommet afin de